

M. l'abbé Relave donne lecture de ses recherches sur un prétendu rhéteur Auvergnat, qui n'a dû son existence historique qu'à des fautes de copistes et à des textes mal lus.

M. Bregnot du Lut communique la première partie d'une notice biographique sur Bacon-Tacon, auteur *des Origines celtiques du Bugey*.

Séance du 26 janvier 1857. -*. Présidence de M. Dissard. — M. Léon Galle est élu membre titulaire, sur un rapport présenté par M. Bregnot du Lut.

M. l'abbé Conil étant obligé, à cause de ses nouvelles fonctions, de donner sa démission de secrétaire, M. Bregnot du Lut est nommé secrétaire et M. Grillet, secrétaire-adjoint de la Société.

Sur la proposition de M. le Président, la Société décide qu'il sera publié une nouvelle édition, revue, corrigée et complétée du *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*. Dans ce but, chaque membre est invité à préparer des notices sommaires sur les Lyonnais célèbres ne figurant pas dans l'édition publiée en 1839. Ces notices, signées des initiales de leurs auteurs, seront centralisées, pour former la nouvelle biographie qui sera publiée par les soins de la Société.

M. Vettard termine la séance par la lecture d'un sonnet intitulé : *h Chambre des Morts*.

Séance du 2 février 1887. — Présidence de M. Dissard. — M. le Président souhaite la bienvenue à M. Léon Galle, nouveau membre admis dans la dernière réunion.

Sur un rapport présenté par M. Vachez, M. Louis Morel est élu membre de la Société.

M. Vettard donne lecture du projet du nouveau Règlement arrêté par la Commission. A la suite de plusieurs observations et de quelques amendements, la rédaction définitive des articles, composant le chapitre « i », est adoptée par la Compagnie.

Séance du 2 février 1887. — Présidence de M. Dissard. — Après quelques paroles de bienvenue adressées par M. le Président à M. Louis Morel, nouveau membre titulaire, cette séance est consacrée tout entière à l'examen et au vote des divers articles du nouveau Règlement.